COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

DU 14/01/2025

VERSION CORRIGEE

Le Pouliguen, le 15 janvier 2025
Modifications du 18 janvier 2025

ANNULE ET REMPLACE LA VERSION DU 15 JANVIER

Présents :
Frédéric Cabaud, Bruno Cravic, Yves Guenec, François Jauffrineau, Jean François Le Boité, Richard Mallet, Martine Orio, Patrick Vuillefroy
et en visio : Richard Mass et Salim Merazga.

Réunion ouverte à 19h10

Campagne de recherche de financement
Rendez-vous pris pour ce jeudi avec le Crédit Mutuel de Pornichet. D'autres RV seront contractés avec des entreprises locales. Le Maire du Pouliguen nous a suggéré de solliciter Intermarché et les Chantiers de l'Atlantique. Voir les commerçants de la ville, approcher Bureau Vallée société investie dans le sponsoring voile.
Un dossier a été envoyé à la société avec laquelle Salim est en contact. Pas de réponse pour l'instant : relancer.
La plaquette QdV va être mise sur le site.
L'idée de publier régulièrement un petit journal incorporant des publicités est évoquée.
Le SIVU se réunit fin janvier pour décider des subventions qu'il accorde, la Mairie du Pouliguen fera ses choix lors du conseil d'avril.

Move

Deux propositions de contrat ont été reçues : MAIF et MACIF. Cotisation au même niveau pour une couverture équivalente. Le bateau n'est plus assuré depuis novembre il est donc urgent de signer un contrat. Frédéric s'en charge. La MAIF est retenue pour une prime annuelle globale se montant à 351,75 € couvrant notre responsabilité civile obligatoire pour 100 adhérents ainsi que l'assurance de nos biens y compris ceux loués ou prêtés par la ville. Dans cette prime la part navigation est de l'ordre de 100 euros.

Côté entretien du bateau : la barre en bois est à remplacer, le moteur ne tient pas le régime, problème sans doute dû au vieillissement de l'essence (penser à vider le réservoir lors du prochain hivernage…). Un complément de matériel de sécurité sera fait avant la saison.

Le projet de règlement d'utilisation de *Move* est présenté en réunion. En dehors de la correction ou de l'ajout de quelques points de détail il est demandé de le compléter par un en-tête situant ce projet : « formation, convivialité, en-dehors de tout aspect commercial ». Intitulé retenu : règlement intérieur d'utilisation du voilier *Move* propriété de l'association Quai des Voiles. A noter que chaque équipier doit disposer d'un gilet de sauvetage et que QdV pour différentes raisons a décidé de ne pas en mettre à disposition.

La gestion de *Move* par l'association a été présentée comme provisoire dans une première étape. Point doit être fait après une saison d'exploitation. L'hypothèse d'un arrêt de l'expérience n'a pas été définie dans le détail**.** Cette hypothèse d'un arrêt éventuel de l'expérience conduirait à se séparer d*e Move,* ce qui n'est pas souhaitable. Dans le contexte d'un renoncement, le *Move* serait vendu ; le fruit de la vente ainsi que cela a été convenu initialement entre le donateur et Richard de Quai des Voiles serait restitué à Olivier VALLA. Les modalités de la vente, si obligation, seraient définies le moment venu.
Richard Mallet demande à ce que cette précision figure au compte rendu de notre réunion de ce jour.

Conférences publiques

Le programme des conférences « les Rendez-vous du Port » a été distribué aux adhérents par Richard Mass :
le 5 février : Augustin Fresnel et l'éclairage des côtes de la Presqu'île guérandaise avec Xavier Lefort,
le 26 mars : Catherine Vadon présentera ses deux derniers livres Océans insolites - Animaux venimeux,
le 22 Avril : Le balisage maritime du 13ème siècle à nos jours avec Bruno Cravic
le 28 Mai : La photo sous-marine
La question d'une éventuelle gratuité de ces conférences est discutée. La salle mise à disposition par la Mairie ne serait gratuite que si l'entrée à la conférence est libre. Richard se renseigne auprès du Maire pour savoir si cette règle s'appliquerait dans notre cas. Si nous devions payer une location le montant envisagé de 5€ pour nos conférences ne couvrirait très vraisemblablement pas la location. Dans ce cas la gratuité s'imposerait. Même sans alimenter les finances de QdV ces conférences auront l'avantage d'asseoir la notoriété de notre association.

Mardis de QdV

Au programme arrêté s'ajoutent deux nouveaux sujets : le 8 avril « initiation à la météo marine » et le 6 mai « la pratique des logiciels de météo pour la plaisance »

Outils financiers

Les trésoriers demandent de privilégier dans l'ordre les règlements : par virement, par Hello Asso, par chèque. Eviter au maximum les espèces.

Adhésions

A cette date 68 adhérents sont à jour de leur cotisation. Richard Mass se charge de relancer par mail les retardataires.

Comptes rendus

Seront accessibles sur le site, Jean Luc Richard s'en charge

Fin de réunion à 20h44

PV